

AFRIQUE DU NORD

BACHELOT Bernard, *L'expédition de Gigeri, 1664. Un échec de Louis XIV en Algérie*, éditions Lemme, Illustoria, Clermont-Ferrand, 2014, 100 p., ISBN 978-2-917-57548-2.

Cette expédition de Louis XIV en Algérie est bien peu connue des historiens non spécialistes de cette époque. Pourtant, elle fut imaginée par le jeune souverain et Colbert, dans le but de réaliser un coup d'éclat contre les pirates barbaresques et de contrôler le trafic maritime en Méditerranée. Alors, le roi est victorieux de l'Espagne, l'un des grands maîtres des routes maritimes. Les marins des États chrétiens sont impuissants face à l'anarchie semée en Méditerranée par les pirates des royaumes turcs du Maghreb qui vivent notamment du commerce des esclaves. En 1518, l'un des frères Barberousse obtint, du Sultan de Constantinople, la fonction de pacha d'Alger et fonda l'État algérien doté d'une solide organisation militaire, s'appuyant sur des capitaines corsaires qui comptaient peu de turcs, mais étaient corses, siciliens, calabrais, grecs... Le pacha profita de la levée de l'impôt pour s'enrichir en pillant l'intérieur du pays, provoquant des résistances berbères. En 1535, Le roi de France, François Ier, en guerre contre Charles-Quint, avait fait alliance avec le sultan, ce qui assurait une certaine liberté de commerce aux navires français en Méditerranée. En 1580, la France installa un consul à Alger, fonda un établissement non fortifié près de La Calle.

Au milieu du XVII^e siècle, les Barbaresques, enrichis par le trafic des esclaves, disposaient de la flotte la plus puissante en Méditerranée. Les ordres religieux chrétiens, et le gouvernement français tentèrent de racheter ces derniers, entretenant de fait ce trafic. Les pachaliks trucs, mécontents des Berbères qui se révoltaient, les remplacèrent par des janissaires qui intensifièrent la piraterie sans tenir compte du pavillon des navires.

Louis XIV décida de châtier les Barbaresques, demanda conseil au chevalier Paul, membre de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il anoblit en 1659, fit construire et réparer des vaisseaux, frégates et galères. Les pachas continuaient de refuser de libérer les esclaves. Louis XIV envoya le Chevalier de Clerville reconnaître les côtes de Barbarie en projetant de s'y installer. Colbert y vit une occasion de développer le commerce et de garantir la liberté en Méditerranée. Toutefois, le responsable de la Marine, signala l'insuffisance du budget alloué. Le duc de Beaufort, eu égard à son rang et à sa propre histoire, fut nommé en 1662 au grade de commandant en chef des escadres du Levant ; pourtant cet homme était un fat, incompetent en matière maritime. Malgré les efforts de l'intendant de la Marine à Toulon, Testard de la Guette, pressé d'aller vite, rien ne va aller : les marins s'unirent contre lui. Louis XIV

intervient pour rétablir l'ordre et faire préparer la flotte. Beaufort retint Gigeri, proche de Bougie, pour s'implanter. Alors, les troupes ottomanes menaçaient la Hongrie et à Alger, on s'inquiétait de l'appui de la France à l'Empire turc.

En 1664, le roi décida de l'expédition : elle fut maladroitement organisée tant dans le commandement que dans le nombre des navires insuffisants pour transporter les troupes. Le 17 juillet, l'escadre appareilla et atteignit la côte kabyle. Le vent tomba, ralentissant l'avance de la flotte. Le 22 juillet, elle arriva sur le site de Gigeri, situé au pied d'une montagne, protégé par un isthme, avec, au sud, un cordon de marécages, à l'ouest, une crique en eau profonde, qui pouvait constituer un bon abri pour la flotte barbaresque. Le débarquement se fit sur la plage. Les Français n'en finirent pas de prendre la ville dont les combattants et les habitants se replièrent sur la montagne toute proche. Les Berbères menaient une série d'attaques. Gigeri était prise mais l'on manquait de tout ! Le marabout de Gigeri prêchait la guerre sainte contre l'envahisseur chrétien dans toute la Kabylie. Le 22 août, les Berbères surprirent les Français. Le roi recevait très peu de nouvelles de la situation et les renforts n'arrivaient pas.

Le 5 octobre, les troupes locales lancèrent massivement l'attaque, les Turcs ayant décidé d'en finir avec les Français. D'abord, ces derniers eurent le dessus et les Kabyles se retirèrent, laissant les Turcs vaincus. Enfin, le 18 octobre, quelques navires en provenance de Toulon parvinrent à Gigeri. Les galères turques débarquèrent des canons et l'attaque eut lieu de 29 octobre ; la retraite fut décidée le 30, mais il n'y avait pas assez de navires pour embarquer les troupes et les hommes restés à terre se firent massacrer.

Le bilan était lourd : 1650 soldats français tués, les canons, l'armement, l'artillerie lourde, les vivres perdus, et tout particulièrement les épées gravées aux devises des grandes familles françaises. Alger fêta cette victoire.

En raison de cas de peste supposés, les soldats français, au retour, furent mis en quarantaine aux îles d'Hyères. Le vieux navire rafistolé, « La Lune », s'ouvrit en deux et coula à proximité de Giens : 800 hommes et officiers, 48 canons disparurent alors.

Cette expédition cumula de nombreuses erreurs lors de sa préparation et au cours des opérations, le commandant Beaufort n'ayant pas été à la hauteur, mais il n'est pas le seul à en avoir été responsable : le roi chercha un bouc émissaire, car il était la risée des cours européennes.

En, 1665, Beaufort réussit à détruire trois bâtiments de la flotte turque d'Alger, réfugiés à Tunis. En 1666, il fut victorieux lors d'une autre attaque de vaisseaux, en capturant trois, avec leur artillerie. Les Turcs d'Alger acceptèrent alors de reprendre les négociations avec la France. Ainsi Louis XIV apprit la nécessité de se doter d'une forte marine de guerre.

L'auteur, ancien officier de marine, qui a beaucoup écrit sur le règne de Louis XIV, a passé une partie de sa jeunesse à Gigeri (Djidjelli). Il s'appuie sur les dossiers d'archives de la Marine, de la Bibliothèque nationale, la correspondance de Louis XIV à la Chambre des Députés, des études du XVIII^e siècle, les travaux d'historiens des XIX^e et XX^e siècles.

Josette RIVALLAIN

MORELLE Chantal, *Comment De Gaulle et le FLN ont mis fin à la guerre d'Algérie. 1962, les accords d'Évian*. Bruxelles, André Versaille éditeur, mars 2012, 282 p., Repères chronologiques (1958-1962), index des principaux acteurs de la sortie de guerre, sources, bibliographie, index et table des matières, 22,90 €, ISBN 978-2-87495-177-2.

Ce livre de Chantal Morelle est en quelque sorte la suite de sa thèse d'histoire consacrée à Louis Joxe, que le même éditeur avait publiée quatre ans plus tôt¹. Consacré cette fois à un seul problème, la négociation entre le gouvernement français et le FLN, qui fut la tâche essentielle de celui-ci dans ses fonctions de ministre des affaires algériennes de novembre 1960 à octobre 1962, il bénéficie des connaissances approfondies sur la carrière de son personnage que l'auteur a pu accumuler durant ses années de recherche. Mais elle a su en tirer un livre relativement bref et très bien écrit, clair et vivant, qui est en même temps un récit éclairant de l'ensemble des négociations entre les ministres du général de Gaulle et les dirigeants du FLN, de 1960 à 1962.

La seule partie que l'on pourra trouver légèrement en retrait est le premier chapitre intitulé « D'une guerre à l'autre : la situation depuis le 8 mai 1945 », parce qu'il résume brièvement une période longue et complexe, et parce que l'auteur ne s'appuie pas sur des recherches personnelles approfondies. Il en résulte quelques phrases à la formulation contestable dont la principale est, à la page 21, une présentation des origines du FLN par un éclatement du parti MTLD entre deux tendances : « entre les légalistes (centralistes) et les radicaux, membres du comité central (centralistes) », alors qu'en réalité le parti était divisé entre trois tendances : les messalistes (qui se prétendaient révolutionnaires et populistes), les centralistes (élitistes et légalistes) et enfin les véritables révolutionnaires anciens de l'Organisation secrète paramilitaire, momentanément alliés aux centralistes.

Mais dès le retour du général de Gaulle au pouvoir, lors de la crise de mai 1958, le récit est beaucoup plus sûr car il s'appuie sur des sources et une bibliographie mieux maîtrisée. La révélation très progressive de la politique algérienne vers laquelle s'oriente le nouveau chef du gouvernement puis chef de l'État est bien reconstituée d'après de nombreux témoignages, notamment celui de Bernard Tricot qui compare l'évolution de la politique gaullienne vers le choix d'une solution négociée avec le FLN à la fermeture progressive d'un éventail d'abord largement ouvert. Mais on peut regretter que ne soient pas cités ceux qui attestent que De Gaulle ne croyait plus à l'avenir de l'Algérie française et croyait l'indépendance inévitable dès 1955².

Au contraire, les relations entre le général de Gaulle et son entourage sont analysées en un chapitre, qui montre bien que De Gaulle ne s'est pas laissé imposer sa politique puisqu'il a lui-même choisi ses collaborateurs. Sa deuxième partie est consacrée au cas très particulier de Michel Debré, partisan convaincu d'une Algérie française ou tout au moins étroitement lié à la France pour longtemps (25 ans), et que le Général avait néanmoins jugé nécessaire de

1. Chantal Morelle, *Louis Joxe, diplomate dans l'âme*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2008, 891 p.

2. Voir notamment les citations rapportées dans mon livre *Les accords d'Évian (1962), Succès ou échec de la réconciliation franco-algérienne (1954-2012)*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 48-52.

nommer comme son Premier ministre : constitutionnellement responsable de la définition de la politique du gouvernement, il accepta d'abandonner le choix de sa politique algérienne aux décisions du président de la République à partir du 16 septembre 1959, non sans inquiétudes ni sans déchirements, parce qu'il estimait que c'était son devoir envers la France.

Le chapitre sur « l'année 1960 : vers l'Algérie algérienne » est nettement plus approfondi. Il analyse de façon précise les deux tentatives de négociation qui ont marqué la recherche d'une solution non plus imposée par la France à la population algérienne, mais décidée par celle-ci avec l'accord du FLN. D'abord la négociation secrète avec les chefs de la wilaya IV (Si Salah, Si Lakhdar et Si Mohammed) qui aboutit à leur réception à l'Élysée par le général de Gaulle dans la soirée du 10 juin 1960, mais n'aboutit qu'à une trêve provisoire de quinze jours jusqu'à ce que Si Mohammed change de camp et jure fidélité au GPRA. Puis la négociation de Melun avec les émissaires du GPRA qui dura du 25 au 28 juin sans aboutir, et que le général de Gaulle interrompit contre l'avis de son premier ministre. Chantal Morelle ne suit pas, et à juste titre, les partisans de l'Algérie française qui ont attribué cet échec à la volonté du général de Gaulle, ou à la « trahison » supposée de son ministre de la justice Edmond Michelet³. Mais elle n'insiste pas assez sur la crise de découragement qui paralysa l'initiative du Général pendant deux mois et le fit penser à une démission dont Michel Debré et Georges Pompidou lui refusèrent successivement le droit⁴. Elle montre comment, à partir du début novembre, le président de la République reprit en main la solution définitive du problème algérien. C'est alors que, après le discours du 4 novembre 1960 où il annonça « la République algérienne, laquelle n'a jamais existé, mais existera un jour », le général de Gaulle déchargea Michel Debré de la responsabilité directe de la solution algérienne en nommant un ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe. Après son dernier voyage en Algérie, qui lui révéla la force nouvelle du nationalisme algérien dans les villes en décembre 1960, la recherche d'une solution s'orienta d'une manière décisive vers la négociation de l'avenir de l'Algérie avec le GPRA.

Les chapitres suivants, consacrés à la négociation entre les représentants du gouvernement français et le GPRA, sont donc les plus solides. Le premier, intitulé « préparer la négociation », commence par rappeler que sa priorité par rapport à la préparation d'un exécutif provisoire algérien par le nouveau délégué général Jean Morin, suite logique de la victoire de la victoire du « oui » au référendum du 8 janvier 1961, n'allait pas de soi au départ ; mais ce choix s'imposa vite malgré les réticences de Michel Debré à la suite des manifestations de décembre 1960 et des propositions de négociations faites par le GPRA par l'intermédiaire du diplomate suisse Olivier Long, ami d'enfance de Louis Joxe et de Michel Debré. La négociation commença donc en février-mars 1961 par des contacts exploratoires secrets en Suisse, puis fut annoncée officiellement par le gouvernement français pour le 7 avril avant d'être ajournée par le GPRA (qui refusait

3. Cf. mes deux contributions au colloque *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, s. dir. Nicole Lemaître, Paris, éditions Lethielleux, 2011, pp. 103-117 et 139-145, et ma contribution au colloque *De Gaulle et l'Algérie, 1943-1969*, s. dir. Maurice Vaisse, Paris, Armand Colin et Ministère de la défense, 20012, pp. 146-162.

4. Michel Debré, *Entretiens avec le général de Gaulle, 1961-1969*, Paris, Albin Michel, 1993, pp. 20-22 ; Georges Pompidou, *Lettres, notes et portraits, 1928-1974*, Paris, Robert Laffont, 2012, pp. 309-310.

d'être mis sur le même plan que le MNA de Messali Hadj) ; ce qui précipita le « putsch » du 22 avril à Alger.

Le chapitre qui suit est consacré à la première phase des négociations qui se sont ouvertes publiquement à Évian le 20 mai 1961, et qui ont été interrompues le 13 juin, sur l'initiative du général de Gaulle, parce qu'il estimait que la négociation se réduisait à une succession de monologues. Le FLN répondit que l'intransigeance de la France sur la séparation du Sahara était inacceptable. Le récit, illustré de larges citations des débats, s'appuie notamment sur leur procès-verbal publié in extenso en 2003 par les éditions Bruylant (Bruxelles) dans *Vers la paix en Algérie, les négociations d'Evian dans les archives diplomatiques françaises, 15 janvier 1961-29 juin 1962*, pp. 40-212.

Puis le chapitre suivant reconstitue le « si long interlude » qui interrompit les négociations publiques (à l'exception d'une dernière tentative à Lugrin du 20 au 28 juillet ⁵, interrompue à l'initiative du FLN) jusqu'en janvier 1962. Durant cette période, le général de Gaulle essaya toutes les solutions théoriquement possibles (constitution d'une Algérie algérienne à partir des commissions d'élus, ou partition préconisée par un livre d'Alain Peyrefitte...), tout en maintenant des contacts secrets avec des délégués du GPRA. La renonciation décidée par le général de Gaulle à la souveraineté française sur le Sahara – concession majeure décidée à la fin août contre l'avis de Michel Debré – ne fut pourtant pas suivie d'effets immédiats par le nouveau GPRA présidé par Ben Khedda, qui laissa se développer un affrontement armé entre la Fédération de France du FLN et la police parisienne jusqu'à la répression très dure de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961. Une semaine plus tard, après de nouvelles propositions du GPRA, il fut décidé de reprendre les négociations secrètement, mais c'est la promesse faite par celui-ci le 9 novembre d'accepter une amnistie générale pour tous les actes de violence liés à l'enjeu de la guerre qui débloqua vraiment la négociation.

Le chapitre qui suit, intitulé « Vers la paix ? », retrace avec précision les dernières étapes de la négociation : conférence secrète des Rousses (11-18 février 1962), aboutissant à une première ébauche des accords, puis débats à Tripoli du CNRA, du 22 au 27, pour la ratifier et pour habilitier la délégation du GPRA à la mener à son terme, ce qui fut fait, non sans incertitudes, sur l'aboutissement final à Évian du 7 au 18 mars ⁶. Tout au long de son récit, Chantal Morelle souligne la difficulté de cet aboutissement et l'incertitude constante d'un vrai retour à la paix.

Vient ensuite, sous le titre « La paix rêvée ? La paix violée ? », un chapitre qui retrace l'aggravation constante de la situation, rendant vaine la promesse d'un avenir pacifique pour tous les habitants de l'Algérie. Sont présentées successivement « la période intérimaire loin du consensus, » puisque la guerre continue entre l'OAS et le gouvernement français et l'OAS, mais aussi entre l'OAS et le FLN ; puis « la fuite devant les violences », à savoir celle d'une partie des « harkis » et de la masse des Français d'Algérie menacés par une vague d'enlèvements et de meurtres ; et enfin « la mise en place des relations interétatiques » durant l'été 1962 (retardées en fait par l'absence d'un Etat algérien digne de ce nom jusqu'en septembre) et surtout durant les derniers mois de 1962.

5. *Vers la paix en Algérie, op. cit.*, pp. 220-280.

6. Voir le texte complet des accords en fac similé dans *Vers la paix en Algérie, op. cit.*, pp. 379-473.

Le livre se termine par un chapitre de conclusion, qui pose la question : « que reste-t-il des accords d'Évian ? » en évoquant « des interprétations négatives » des deux côtés, et « des mémoires contradictoires », entre les deux pays et à l'intérieur du nôtre. Cette évocation des mémoires que le passé a laissées plus d'un demi-siècle après les accords d'Évian est un des mérites de ce livre qu'il convient de souligner. Chantal Morelle, sans jamais avoir voulu dénigrer le personnage central de sa thèse, ni la recherche d'une paix qui mette fin à l'état de guerre entre la France et l'Algérie, a su faire un œuvre d'histoire en ne cachant rien de la distance qui a éloigné les résultats du but qu'il avait poursuivi : « La construction de toute paix requiert la continuité, le temps et le courage, et c'est à cet avenir que nous sommes conviés », avait déclaré Louis Joxe aux députés le 21 mars 1962. Mais plus d'un demi-siècle plus tard, cet avenir de paix ne semble toujours pas assuré : « L'impossibilité que se mette en place le traité d'amitié franco-algérien, promis, abandonné, réactivé, mais jamais signé, trouve en partie ses racines dans l'échec relatif des accords d'Évian, ou plus exactement de leur application trop partielle ⁷ ».

Guy PERVILLÉ

Hommage à Guy Pervillé, Cahier d'Histoire immédiate, Revue n° 40, automne 2011, Université de Toulouse-Le Mirail, 269 p.

Le genre un peu désuet des *Mélanges* universitaires semble trouver ici une nouvelle justification. Il y avait lieu en effet d'être réservé sur ce rituel qui, par-delà le coup de chapeau au destinataire, réunissait les articles disparates relevant par trop de la commande ou du fond de tiroir.

Sans échapper totalement à ce défaut, le présent hommage mérite qu'on s'y arrête. Et d'abord par les qualités mêmes de Guy Pervillé, spécialiste reconnu de la décolonisation et de l'histoire de l'Algérie. L'éditorial rappelle utilement les étapes de sa carrière, mais surtout l'éveil précoce d'un jeune normalien à la guerre d'Algérie et à ses séquelles, qui le conduit à déposer un sujet de thèse, sous la direction de Ch.-R. Ageron, portant sur les étudiants algériens de l'Université française entre 1880 et 1962. Soutenu en 1980, à une époque où l'histoire coloniale n'était guère à l'honneur, ce travail présentait le double mérite d'une étude quantitative et d'une analyse très fouillée de la participation du milieu étudiant à l'essor du nationalisme algérien et à la guerre de libération. L'auteur s'est par la suite signalé par la parution d'ouvrages importants, parmi lesquels *Pour une histoire de la guerre d'Algérie* (Picard, 2002) et *La France en Algérie – 1830-1954* (Vendémiaire, 2012), ce dernier centré en fait sur la politique des réformes entreprises, sans grand succès, entre 1937 et 1945. Dans ses livres comme dans ses articles, et aussi sur un site informatique très visité et constamment enrichi, l'auteur ne s'est jamais départi d'une méthode historique rigoureuse fondée sur la confrontation impartiale des sources et des points de vue.

Sur les seize contributions rassemblées, la moitié concerne l'Algérie, qu'il s'agisse de la guerre d'Algérie proprement dite (trois articles) ou des antécédents et prolongements du conflit. Toutes se lisent avec intérêt, mais il convient de signaler la pénétrante analyse de Pierre Vermeren, du reste élargie à

7. Chantal Morelle, *op. cit.*, p. 258.

l'ensemble du Maghreb. L'auteur montre comment la violence inhérente au cycle colonisation/décolonisation, jointe au faible apprentissage de la démocratie des peuples que la France était censée éduquer, ont durablement fondé une gestion répressive des conflits politiques et sociaux, suscitant en retour attentats et terrorisme.

Les autres contributions procèdent d'élargissements géographiques (l'Afrique, l'Égypte, Israël, la Méditerranée) et thématiques. Habitué des larges synthèses, Jean-François Sirinelli livre en conclusion une réflexion consacrée au délitement de « l'écosystème » républicain dans les années 1970-80, auquel l'épreuve de la guerre d'Algérie n'est pas étrangère.

Bernard DROZ

PERVILLÉ Guy, *Oran, 5 juillet 1962 : leçon d'histoire sur un massacre, Paris, Vendémiaire, Collection « Chroniques », 2014, 315 p., ISBN 978-2-36358-131-0.*

Plusieurs paradoxes ont trait au massacre d'Oran. Il est notamment occulté car il se produit juste après l'achèvement de la guerre d'Algérie : les historiens de cette guerre ont souvent arrêté leur récit à la date du 3 juillet (jour de la proclamation de l'indépendance algérienne), soit deux jours avant le massacre, lequel est pourtant la conclusion, contingente, de plusieurs mois de tensions et de violences exacerbées dans la région d'Oran. L'autre paradoxe important – et choquant – est le déséquilibre criant entre une production abondante d'écrits sur ce massacre, qui débute dès 1962, et l'occultation mémorielle dont il a fait l'objet, de la part des gouvernements français et algérien.

L'ouvrage de Guy Pervillé répond à une nécessité : faire un bilan d'étape sur les recherches foisonnantes mais souvent divergentes menées jusqu'en 2013, sur la journée du 5 juillet, inspiré par la récente synthèse (*Oran, 5 juillet 1962, un massacre oublié*), dont il a vanté les mérites dans cette revue (compte rendu p. 371-373 du numéro 380-381 de 2013), du journaliste Guillaume Zeller.

Il reste à découvrir, beaucoup, même si sur un plan factuel d'importantes avancées ont récemment eu lieu avec l'ouverture d'une part sensible des archives en France, à partir de 1992, et avec les larges dérogations obtenues par Jean-Jacques Jordi (dans le cadre de la Mission interministérielle aux rapatriés). On doit à ce dernier le nombre de « quelque 700 morts européens (décédés ou disparus) auxquels il faut ajouter une centaine de morts musulmans » qui font du massacre d'Oran, selon les mots de Guy Pervillé : « une explosion de violence [sans] équivalent durant toute la guerre, par sa concentration dans l'espace et dans le temps ». Ce terrible bilan, longtemps sous-estimé ou surestimé, instrumentalisé aussi, suivant les lacunes documentaires et les présupposés idéologiques, a enfin atteint un chiffre incontestable mais connu du gouvernement français depuis 1962 !

Guy Pervillé suit une progression chronologique, fondée sur l'analyse de chaque livre, recherche universitaire ou article, paru sur le massacre d'Oran, y compris sous forme électronique depuis 2008. Ce choix se comprend parce que l'auteur, connu pour ses nombreux travaux sur l'histoire algérienne contemporaine et sa démarche rigoureuse, ne cherche pas à proposer une autre histoire du massacre.

Outre-Mers, T. 102, N° 384-385 (2014)

Cette démarche permet de mettre en évidence trois phases de recherche : entre 1962 et 1992, les récits journalistiques et livres de témoins et de témoignage (comme *L'agonie d'Oran*) s'imposent face aux rares travaux historiques qui apparaissent dès 1975 ; une courte décennie 1992-2000 où les historiens s'imposent dans le débat mais sans toujours rester impartiaux (à l'image de Charles-Robert Ageron, dont Guy Pervillé, en disciple scrupuleux, admet le fourvoiement) ; la période récente, depuis 2000, où plusieurs travaux d'historiens, solides mais divergents sur des points importants, permettent d'approcher de façon plus précise le déroulement des événements, en les replaçant aussi dans le contexte des mois cruciaux qui précèdent.

On doit bien avouer que ce *récit historiographique* a quelque chose de déroutant, comme une vision kaléidoscopique, parce que cette histoire en balance fait douter d'une intelligibilité des événements. La force de l'auteur est dans la rigueur de ses analyses, la richesse des citations et le solide appareil critique proposé (juste quelques noms de lieu cités manquent sur les cartes) – l'index a ici toute son utilité – et dans son dévouement. « L'essai de conclusion » est, en effet, essentiel pour ordonner cette dense matière, ce magma historiographique et proposer quelques clés de lecture des événements, même si aucune ne s'impose définitivement. Quatre pistes interprétatives, tracées au fil du temps par ses prédécesseurs, sont examinées par Guy Pervillé.

L'incrimination de l'OAS (dont l'action de terreur des mois précédents a contribué à l'exacerbation des émotions et à la frénésie de la foule oranaise) dans les premiers tirs, rendant inéluctable l'engrenage du massacre, n'a toujours pas reçue de preuves tangibles et semble donc peu probable. Le général Katz (qui minimise beaucoup de faits sauf son propre rôle), alors commandant des troupes françaises du secteur d'Oran, a pourtant soutenu cette thèse, dans ses mémoires, alors que lui-même fut loin d'être à la hauteur des événements.

Le rôle du capitaine Bakhti, autre homme-clef, alors chef de la Zone autonome d'Oran du FLN-ALN, est perçu de manière fort contradictoire (proche de Ben Khedda ou de Boumediene, ou jouant un rôle de médiateur) : cette zone d'ombre qui reste à éclaircir, est incontestablement une clef majeure de la compréhension des événements. En arrière-plan se pose la question du rôle ambigu des nationalistes algériens, sur fond de « terrorisme silencieux » (enlèvements, prélèvements sanguins forcés,...), sans que la volonté d'y mettre un terme ne se manifeste clairement, contribuant à ce climat de vives violences du printemps.

D'autres hypothèses, celles d'un complot, sont avancées mais semblent plus hasardeuses, faute de preuves incontestables : celle de la responsabilité du colonel Boumediene, difficile à soutenir en l'état, et surtout celle du général de Gaulle et de son gouvernement qui auraient été coupables de passivité pour laisser le champ libre au FLN-ALN dans sa lutte fratricide avec le GPRA, lequel porte par contre une lourde responsabilité dans le choix funeste du 5 juillet comme jour de célébration de l'indépendance, à l'origine de massacres en chaîne qui ne se résument pas à un affrontement entre deux communautés, limité au seul centre-ville, les mécanismes de la violence étant beaucoup plus complexes.

L'apport des archives algériennes et de nouveaux témoins manquent encore pour approcher au plus près de la vérité historique. Un appel à la coopération est lancé par Guy Pervillé auprès des historiens algériens, dont les travaux de qualité sont restés trop peu nombreux sur le sujet. Il est vrai que l'occultation

mémorielle officielle freine l'avancée des recherches historiques et ne contribue pas à l'apaisement des mémoires.

Guillaume VIAL